

LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

CH.-F. AUBERT

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française
Honoré par médaille d'honneur de première classe
(Société libre d'Instruction et d'Education)
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOU-
CAULT, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN
et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons
ont été exécutés par Gillot.

PARIS

VICTOR PALMÉ, éditeur

76 rue des Saints-Pères

1886

**Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés**

CHAPITRE XXXVIII

BOURGNEUF. — MACHECOUL. — LES LIMITES DE LA BRETAGNE

La côte suit le territoire accidenté de la commune appelée LE CLION, dépossédée, depuis un demi-siècle, de la pointe de Gourmalon et de l'anse de Malmy.

Un peu après cette époque, LA BERNERIE était distraite des MOUTIERS. Les bains de mer avaient fait la fortune du village. Sa grève est assez belle, quoique souvent vaseuse, et la mer gagne beaucoup sur les dunes de sable dont elle est entourée. Une source ferrugineuse jaillit sur le territoire, elle a les mêmes propriétés que la source de Malmy.

On passerait sans s'arrêter devant LES MOUTIERS¹, si le bourg ne possédait une église dont la curieuse charpente en chêne est semblable à un navire renversé, et si son cimetière ne conservait une *lanterne des Morts*. Cette lanterne est moins belle que celle de Saint-Jean du Doigt (près Morlaix)², mais la Loire-Inférieure n'en offre pas un autre exemplaire. En France, d'ailleurs, ce genre de monuments est très rare.

Le pays a changé totalement, d'aspect. Aux côtes rocheuses succèdent les sables et les marécages. La mer, en se retirant sur beaucoup de points, aggrave le mal, car elle laisse des flaques saumâtres qui, jointes aux eaux stagnantes dont le sol est saturé, constituent un foyer d'émanations essentiellement insalubres. C'était bien pis avant qu'une commission syndicale eût exécuté de grands travaux de dessèchement ou d'assainissement. La contrée entière se voyait en proie à la fièvre paludéenne et aux maladies dangereuses qui en sont la suite.

¹ Le nom vient de cette circonstance que la commune avait autrefois quatre chapelles.

² Voir le second volume, chapitre Saint-Jean du Doigt.

BOURGNEUF a beaucoup souffert du retrait de la mer. Son port était florissant; plus de deux cents navires en partaient chaque année, et la baie sur laquelle il ouvrait avait pris son nom. Les sables commencèrent à troubler la navigation, puis l'instant vint où il fallut songer à les contenir.

La mésaventure d'un bâtiment, anglais échoué, en 1752, sur un banc d'huîtres, précipita cette résolution. Le commandant de la ville, ROBARD ou ROBERT, fit, construire une chaussée destinée à protéger le chenal (1755). Vains efforts. Longtemps on vit dans un champ les débris du bâtiment anglais, et le Port-Bobard est aujourd'hui à près de quatre kilomètres de la mer! ! Aussi les pêcheurs en sont-ils réduits à demander avec instance la construction d'un port-abri³.

La décadence de Bourgneuf a déterminé la prospérité croissante de Pornic, dont le port, situé à l'entrée de la baie et, protégé par ses assises rocheuses, échappe au dépôt des alluvions.

La ville dépendait de la duché-pairie de Machecoul. Son prieuré, dit de Saint-Laurent, était sous l'autorité de l'abbé de Sainte-Marie de Pornic. Gérard de Machecoul et sa femme, Aliénor de Thouars, furent inhumés (1545-1565) dans le couvent des Cordeliers, qu'ils avaient fondé à Bourgneuf.

On ne trouve rien de remarquable, sinon une très ancienne maison réputée pour avoir servi de temple aux protestants.

Mais Bourgneuf se glorifie d'avoir eu pour fils le célièbre FRANÇOIS DE LA NOUE, dit Bras-de-Fer. Plusieurs historiens ont écrit que le vaillant capitaine naquit à Fresnay, commune voisine. L'erreur portait sur cette circonstance que le manoir de *La Noë-Briord* ou *La Noue-Briord* se trouvait situé en SAINT-CYR, sur la limite de ce village avec Fresnay. Or Saint-Cyr fait partie de Bourgneuf depuis 1458 (Marteville), et La Noue était né en 1531.

On sait quel indomptable courage montra toujours ce noble soldat, ami de Henri IV, et comment, obligé de subir, après le siège de Fontenay, l'amputation d'un bras, on lui en ajusta un en fer 'd'où vint sou surnom), ce qui ne diminua nullement son ardeur guerrière. La Noue a laissé plusieurs écrits intéressants. Entre autres, des *Mémoires* et des *Remarques sur l'Histoire*.

MACHECOUL est encore une ville importante par sa situation, ses foires et ses marchés. Cependant, si les ruines de son château fort n'étaient là pour témoigner de sa splendeur passée, on ne soupçonnerait pas qu'elle fut,

³ Statistique des pêches maritimes.

jadis, la capitale de la duché-pairie de RAIS ou RETZ, la résidence de très puissants seigneurs, issus, affirmaient-ils, de LAMBERT, comte de Nantes (845).

HARCOID ou HARCOUËT est le premier baron un peu connu. Il demeurait au château de SAINTE-CROIX, berceau de la ville qui avait pris son nom⁴. Un descendant de ce baron fonda, près de sa demeure, la célèbre abbaye de la CHAUME.

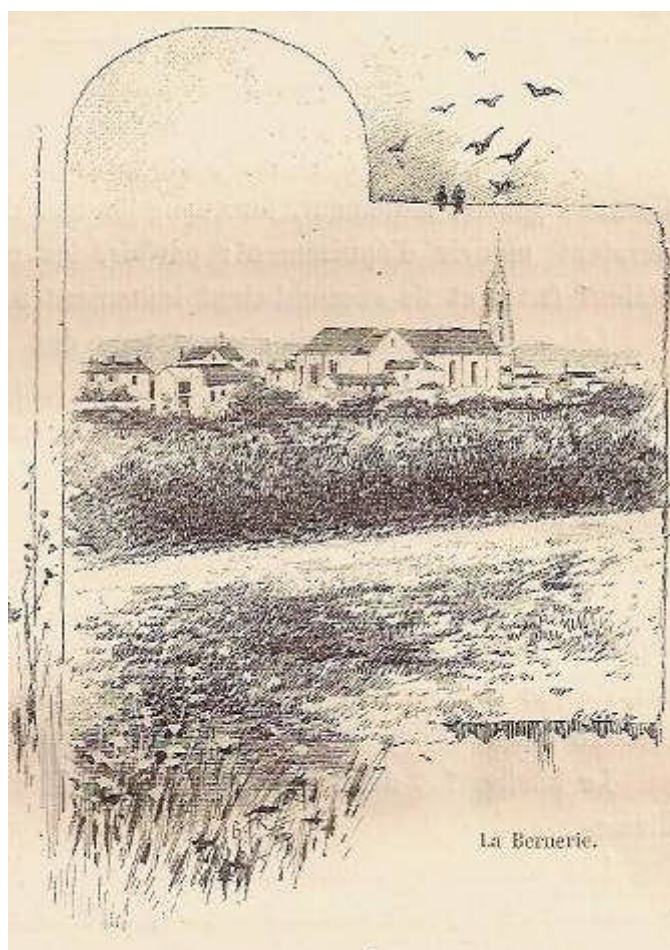
Deux frères, GARSILE et GOSSELIN, se firent appeler MACHECOUL ; ils vivaient en 1158. De châtelain en châtelain, la seigneurie de Machecoul finit, en 1547, par être réunie à la baronnie de Retz dont elle ne fut plus séparée.

Les faits concernant Machecoul et les démêlés de plusieurs de ses seigneurs avec les ducs de Bretagne, deviennent secondaires vis-à-vis de l'effroyable renom acquis par Gilles de Retz (né en 1404), dont la voix populaire a fait le type de *Barbe-Bleue*.

Le récit de son procès est certainement empreint des préjugés, aussi bien que de l'ignorance du temps ; mais il est impossible de nier la justice de la sentence qui frappa le coupable.

Gilles de Laval, seigneur d'Ingrande et de Chantocé, baron de Retz, fut très estimé dans sa jeunesse. Nommé chambellan, puis conseiller du roi de France, il devint maréchal du royaume (1429) et assista, en cette qualité, au sacre de Charles VII. Bientôt, toutefois, quelques extravagances dénotèrent un fâcheux dérangement dans les facultés cérébrales du baron.

4. Les premières armes de Machecoul étaient d'or à la croix de sable (une croix noire sur fond jaune). Elles sont, maintenant, de gueules à trois chevrons d'argent (trois chevrons blancs sur fond rouge).



Il s'entoura d'un luxe extraordinaire, gaspillant ses immenses revenus avec une insouciance, une ardeur que rien ne pouvait atténuer. Ses biens mis ainsi au pillage, Gilles voulut se créer des ressources nouvelles en cherchant la fabuleuse *pierre philosophale*, douée de la propriété de changer en or les métaux les plus communs, et de faire découvrir les trésors cachés !

Jusqu'alors, si la folie était grande, au moins ne ruinait-elle que le baron et sa fille unique, Marie. Mais tout ne se borna pas là. De prétendus savants, des *sorciers*, des *enchanteurs*, pour employer le langage de l'époque, dominèrent l'esprit de Gilles. La recherche de la fameuse pierre exigeait surtout du sang! ! disaient-ils.

Aussitôt, les jeunes garçons, les jeunes filles des vassaux furent traqués. On les amenait au château. D'affreuses tortures leur étaient infligées. Goutte à goutte, seulement, leur sang tombait dans les creusets. Parfois, ils devaient mourir d'épuisement; parfois, les plus cruelles blessures leur étaient faites et ils succombaient lentement à ces horribles souffrances !...

Le nombre grandissait chaque jour des victimes disparues dans les oubliettes du château. D'un bout à l'autre des possessions du fou sinistre, s'éleva une longue clameur de deuil. Les pères, les mères criaient justice ; tous tremblaient pour les enfants qui leur restaient encore !

La punition ne pouvait plus être différée : le procès commença. En outre de meurtres trop avérés, on trouva des preuves de la complicité du baron de Retz avec les ennemis de son souverain, Jean V, duc de Bretagne. Une sentence capitale condamna Gilles à subir la peine du feu, mais le duc permit que le bourreau adoucît la peine. Le coupable fut étranglé et son cadavre brûlé.

Le bûcher fut dressé le 23 octobre 1440, à Nantes, sur la prairie de Biesse.

Les vassaux respirèrent. Néanmoins, le souvenir des horreurs passées plana sur le pays. Il suffisait encore, vers la fin du siècle dernier, de prononcer le nom de Gilles de Retz devant les paysans pour provoquer en eux un mouvement d'effroi. De nos jours, l'oubli se fait, mais il n'y a pas beaucoup d'habitants du vieux fief qui ne restent convaincus, comme nous l'avons dit, de l'identité de Gilles avec le personnage devenu, grâce aux conteurs, le légendaire *Barbe-Bleue*, bien que, selon toutes probabilités, le véritable type des chants populaires fût un comte de Cornouailles, COMORRE.

Nous en avons trouvé la trace à l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuy.

Des seigneurs qui succédèrent à Gilles, il faut relever le nom de CLAUDE

ANNEBAUD, baron de Retz et de la Hunaudaye, maréchal et amiral de France sous François I^{er}. Sa carrière de soldat et de marin fut admirable. Entre autres actions d'éclat, il gagna trois victoires navales sur les Anglais et, par ce moyen, conclut la paix entre la France, l'Empire, l'Angleterre. Il mourut le 2 novembre 1552.

Par alliance, la baronnie passa dans la famille de Gondi. L'histoire de Belle-Ile-en-Mer nous a appris quelle faveur méritée suivit le premier de ces nouveaux seigneurs de Retz, sous Charles IX et sous Henri II, qui érigea la baronnie en duché-pairie (1581).

Albert de Gondi, duc de Retz, fut promu à la dignité de maréchal de France et de gouverneur de Nantes. Un curieux droit féodal se rattachait à cette dernière fonction.

Le jour du mardi gras, le maréchal exerçait un droit sur tous les bouchers nantais. Chacun d'eux devait lui donner un denier, et si le boucher ne remettait pas la pièce de monnaie dans le même instant qu'un des officiers du gouverneur lui présentait une aiguille, ledit officier pouvait piquer le premier morceau de viande qui lui plaisait et l'emporter. » (Ogée.)

Ce droit fut-il jamais très onéreux ? On l'ignore ; en tout cas, il était assez original.

Henri IV assiégea vainement Machecoul, mais ne garda pas rancune au duc de Retz qui, dans la suite, le servit fidèlement.

Relevons les noms de CHARLES DE GONDI, amiral de Bretagne, et de HENRI DE GONDI, le célèbre coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, devenu archevêque lui-même, puis cardinal, après sa fuite du château de Nantes et son séjour à Belle-Ile-en-Mer.

Paule de Gondi, duchesse de Retz, marquise de la Garnache, épousa le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné.

Enfin, la dernière descendante de Retz porta ses possessions en dot dans la famille ducale de Villeroi.

Il retentit lugubrement encore à la fin du dix-huitième siècle, le vieux nom de Machecoul... Mais ces luttes, l'oubli, seul, ne doit-il pas les couvrir ?

Autrefois, et encore à une époque relativement récente, les eaux des marais et des ruisseaux voisins couvraient si bien le pays, qu'en hiver les routes devenaient absolument impraticables. Souvent, par surcroît, un automne et un printemps pluvieux, prolongeant la situation, faisaient des routes, des champs, des prairies autant de rivières. Il fallait, pour voyager,

employer des barques d'une forme spéciale, que l'on dirigeait avec de longues perches.

La fièvre régnait en maîtresse sur le pays de Machecoul. Heureusement, de grands travaux ont assaini et le pays et la ville. Les bourgs voisins ont également plus souci de ne pas donner trop de prise à la méchante visiteuse, et de faire mentir le proverbe, vrai (?) il y a à peine un demi-siècle : « Une nuit passée à Machecoul, donne la fièvre au voyageur ! »

Salubre ou non, la petite ville se présente bien, au milieu d'une vaste plaine où ses clochers dominant le cours du *Fallerun* ou *Falleron*, la masse des ruines du château et celles de l'abbaye de la Chaume, qui a donné son nom à la vallée ; vers l'horizon, ondule la couronne verdoyante de la forêt de Machecoul.

Quoique ruinées, les murailles du château conservent l'aspect de la force ; au temps de leur splendeur, elles devaient être imposantes. De larges fossés pleins d'eau les défendaient... Les herbes aquatiques envahissent ces marais, les pierres tombent une à une, rendant les cours impraticables et comblant ce qui fut des salles splendidement ornées... Le lierre, la joubarbe, le violier sauvage ont pris possession des moindres interstices, où le vent a fait s'accumuler la poussière soulevée de la plaine.

Peu à peu, le crépuscule envahit le ciel et les étoiles brillent, répandant une faible lueur sur les murailles croulantes. À travers les meurtrières, des ombres semblent se pencher : les nuages, chassés par la brise, causent cette illusion. Le cri strident d'un oiseau de nuit retentit.

Combien est grande la puissance de l'imagination... La pensée se reporte vers la sinistre figure du baron et vers le bûcher qui termina son existence souillée de crimes... Elle se reporte aussi, hélas ! vers les cruels événements qui, lors de la Révolution, ensanglantèrent Machecoul, à deux reprises différentes.

Et l'on s'éloigne en silence, sans prendre garde que la ville, ville peu large, mais très longue, est fort embellie, qu'elle a repris de l'activité, enfin, qu'une belle promenade a été plantée en face du donjon féodal.

Voici la limite de la Loire-Inférieure et de la Vendée, départements souvent confondus entre eux par rapport aux moeurs et au caractère de leurs habitants, bien que de nombreux traits absolument distinctifs les séparent.

Ici même, pourtant, les distinctions semblent s'effacer, et qui pénètre-

rait en Bretagne par la voie du Bas-Poitou⁴, sans pousser le voyage plusieurs lieues au loin, risquerait de ne rien comprendre aux tableaux pittoresques faits du sol du vieux duché.

Ces plaines marécageuses, tristes, enveloppées d'un horizon monotone, fatiguent vite. Serait-ce là le pays dont on a tant vanté les aspects



multiples, le charme pénétrant !... La description resterait aussi vraie que le fut celle du poète Saint-Amand, portant aux nues la beauté des flots disséminés au milieu des étangs de Princé⁵.

La superbe forêt du même nom est plus qu'à demi détruite, son château n'existe plus, et les fameuses îles enchantées se réduisent à quelques mottes de terre émergeant de mares stagnantes !

⁴ On sait que la Vendée est formée du Bas-Poitou.

⁵ Le château et la forêt de Princé appartenaient aux sires de Retz et étaient situés en Chéméré.

Les habitants n'y ont pas davantage de coutumes bien spéciales, ils seraient plutôt dépourvus de l'originalité des cultivateurs du marais vendéen.

Mais, cette limite si peu attrayante, il faut la franchir sans crainte. Dès les premiers pas, la terre de Bretagne se présentera avec ses contrastes fortement accusés. Dans la Loire-Inférieure, seule, les surprises se rencontreront tranchées : côtes rocheuses et déchiquetées de Pornic ; dunes de sable de Saint-Brévin ; rivages de riche culture bornant le fleuve ; ravissantes oasis de Clisson, des bords de la Sèvre et de l'Erdre ; opulence de Nantes ; animation de Saint-Nazaire ; désert morne de la Grande Brière ; collines sablonneuses de Guérande ; falaises sauvages de Piriac...

N'est-ce pas ainsi que, des bords du Couesnon, sur la limite normande, la ligue côtière bretonne s'est déployée, donnant, tour à tour, mille impressions opposées, comme la physionomie de ses habitants. Si dans le vieux comté nantais cette physionomie reste moins empreinte des traits du passé il faut se souvenir des guerres continuelles dont le pays fut le théâtre, il faut surtout se rappeler que les *Namnètes*, fiers de leur antique origine, eurent toujours le désir de se garder indépendants du reste de la Bretagne et, pour y parvenir, frayèrent le plus possible avec leurs voisins de « France ». Ils le firent bien voir en diverses circonstances, principalement quand, au neuvième siècle, Noménoë tenta de créer un clergé national breton⁶.

En dépit, également, de ses efforts, le comté, s'il possédait, à Nantes, la résidence la plus habituelle des ducs, ne put jamais enlever à Rennes, sa rivale en ancienneté, le titre de capitale, et peut-être faut-il chercher dans un reste de jalousie le secret de son défaut de sympathie vraie pour les compatriotes que, non sans ironie, il appelle les « Bretons » !

Néanmoins, là encore un contraste se révèle, et à côté du Nantais-Français, s'il est possible de s'exprimer ainsi, on trouve le Nantais-Breton qui se souvient, en la regrettant, l'époque où la Bretagne était indépendante !... Oh ! s'il pouvait...

Une force nouvelle : la facilité des communications, jointe à des lois économiques mieux comprises, achèvera avant peu de niveler les aspérités morales comme, en attendant, elle a vaincu les obstacles du sol.

Dans trente ans, et c'est, beaucoup dire, retrouvera-t-on un seul des costumes des ancêtres ? Les cantons reculés parleront-ils la langue maternelle ? A ses usages, à ses allures reconnaîtra-t-on, sur-le-champ, un Trégorrois d'un Cornouaillais, un Léonard d'un Gwennédis ?

⁶ Voir le second volume, chapitre : *Dol*.

Faut-il donc complètement oublier le passé.... Le passé et ses grandeurs, quoiqu'elles fussent côtoyées par d'effroyables misères ? Ne peut-on garder avec respect les témoignages de l'art, des croyances, de l'énergie des aïeux ?

Et faut-il répéter à satiété que l'avenir se prépare à la lueur du passé ?

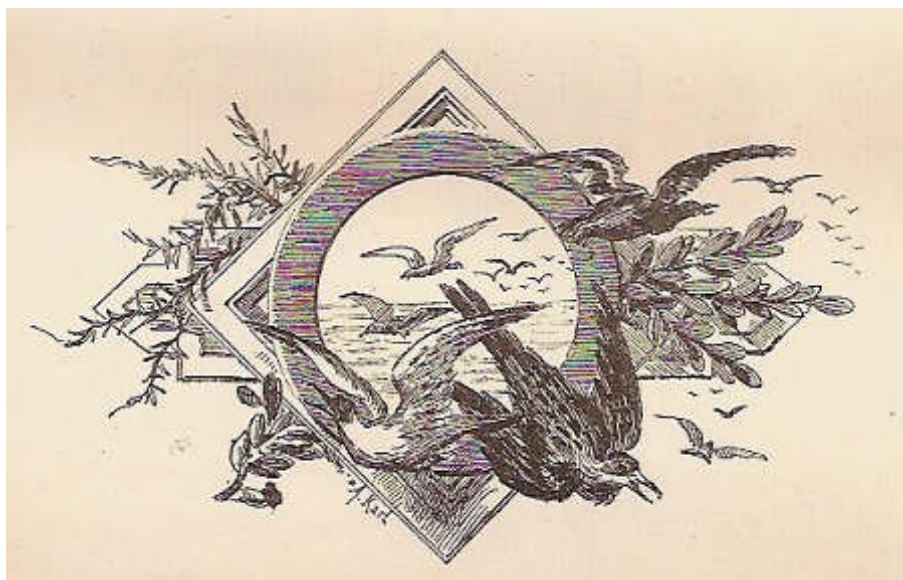
Ainsi que dans le monde physique, mi le moindre atome ne salirait être absolument anéanti par la créature ; ainsi, dans le monde moral, la chaire des pensées ne peut être détruite, et celui qui, dédaigneux, refuse de pénétrer au cœur de la vie, de l'intelligence des hommes d'autrefois, celui-là restera toujours esprit incomplet, sans vues solides pour la marche du véritable progrès.

Au milieu du mouvement qui l'emporte, la Bretagne reste calme en apparence ; mais ce calme typique cache une ardeur réelle, une bonne volonté dont l'explosion se fait jour en toute circonstance favorable.

Puissent-elles être de mieux en mieux comprises, cette ardeur, cette volonté, capables des plus grands travaux, des plus coûteux sacrifices, de la plus indomptable énergie !

Ses richesses latentes, sa virile population, la Bretagne souhaite les voir davantage concourir à la prospérité commune, car aujourd'hui, ou plutôt depuis longtemps, elle est, de cœur, sincèrement française.

Son appel, notre patriotisme nous dit qu'il sera entendu ?...





GILLES DE RETZ